

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Froulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Froulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La question agricole à la législature provinciale du Nouveau-Brunswick.—Abolition du droit d'accise sur le tabac en feuille produit par nos cultivateurs canadiens.—Condoléances à l'occasion du décès de M. François Malouin, gérant du *Courrier du Canada*.

Causerie Agricole : Des graines fraudées.—Importance de la bonté des graines.—Mode de semis.—Le germe, sa division.—Germination des céréales.—Conditions pour qu'un semis réussisse, etc.

Sujets divers : L'art agricole (*Suite*).—Maladies des arbres fruitiers : Ecorce gercée; épuisement des arbres fruitiers; la brûle des arbres fruitiers; chancre; la gomme; le miellat; entaillement de l'écorce; la teigne.—Récolte et conservation des fruits (*Suite*).

Choses et autres : "Nomenclature of our Russian fruits, by Charles Gibb, Abbotford, P. Q."—"Pratique de la laiterie suivant les données de la science, par W. H. Lynch."

Recettes : Le lavage des flanelles en hiver.—Moyen de déloger les fourmis où elles ont établi leurs colonies.

REVUE DE LA SEMAINE

La question agricole à la législature provinciale du Nouveau-Brunswick.—A l'ouverture des Chambres de la province du Nouveau-Brunswick, le lieutenant-gouverneur a fait entendre qu'il y aurait une importante législation d'adoptée concernant les intérêts agricoles de cette province.

M. Phinney, en proposant l'adresse en réponse au discours du trône, fit les remarques suivantes :

L'important sujet de l'agriculture et de nos intérêts agricoles dans la province, nous est soumis dans les articles six et huit de l'adresse. Dans toutes les provinces de la Puissance, et surtout de par le Gouvernement fédéral, la question agricole est d'année en année considérablement étudiée, en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Les bureaux d'agriculture de notre province, tels qu'actuellement constitués, ne donnent pas la satisfaction qu'on est

en droit d'attendre. Ils ne se réunissent qu'une ou deux fois par année, et s'occupent principalement de l'audition des comptes des sociétés locales; et très rarement de choses d'un ordre pratique et utile en vue des améliorations à apporter à notre système de culture. Presque toute la législation qui a été faite en ce sens origine de l'exécutif de la Province.

"La chambre doit aussi prendre en considération s'il est ou non opportun de continuer la ferme expérimentale. Les résultats ne sont pas satisfaisants. Des dépenses annuelles de \$3,000 sur cette ferme, on ne réalise que de \$700 à \$800; tandis qu'on n'élève que 17 à 18 veaux par année. On peut, dit-on, faire un meilleur usage de cette allocation par l'importation des bestiaux pour être ensuite distribués dans différentes parties de la province. La dernière importation de chevaux qu'a fait le Gouvernement a donné grande satisfaction; une autre importation de même nature, rencontrerait l'approbation publique.

"Les avantages qu'offre le Nouveau-Brunswick pour l'élevage des moutons sont bien connus. On attire actuellement une attention particulière sur cette importante branche de l'industrie agricole. Si on faisait une grande importation de moutons de choix, pour être ensuite distribués dans différents endroits de la province, la répartition des subsides provinciaux serait plus profitable que le maintien de la ferme expérimentale."

Le tabac canadien.—Si nous revenons encore une fois sur ce sujet, c'est dans le but, d'abord, d'en bien faire comprendre l'importance parmi nos lecteurs de la campagne. La culture du tabac comme la plupart des autres cultures industrielles, donne un excellent rendement sur une étendue de terre relativement très limitée et demande plutôt des soins que du travail.

En second lieu, c'est parce que nous désirons appuyer de toutes nos forces auprès de qui de droit, les demandes formulées par les cultivateurs du comté de Montcalm, dans la série de résolutions que nous publions ci-après.

L'objet principal de ces résolutions est d'obtenir du gouvernement l'abolition du droit d'accise sur le tabac en feuille produit par nos cultivateurs. N'est-ce pas conforme à l'esprit et à la pratique de la politique de protection suivie par le gouvernement vis-à-vis de toutes les autres industries; et la culture du tabac serait-elle la seule industrie à qui on refuserait la protection, parce qu'elle est surtout exercée par des canadiens-français, tandis que l'on protège la farine d'Ontario et le charbon, le fer et l'acier de la Nouvelle Ecosse?

Et cette protection n'entraîne aucun réajustement de tarif, aucune nouvelle imposition de droits, elle peut s'effectuer par le simple dégrèvement du produit de notre industrie agricole. Nous ne concevons pas qu'il puisse y avoir d'autre objection que celle du ministre des finances, qui, seul a quelque chose à y perdre; car en référant au tableau que nous avons publié il y a environ un mois, on verra que le comté de Montcalm seul a payé au trésor, en droits d'accise sur le tabac, une somme de \$35,000 en six ans.

Les autres demandes sont également très raisonnables et découlent logiquement de la position que l'on demande au gouvernement de prendre sur la question.

Voici ces résolutions :

Résolu :—Que les demandes contenues dans les paragraphes suivants soient faites par requête au gouvernement fédéral :

1o. Que le cultivateur ait la liberté de vendre son tabac en feuilles et ce quand et à qui bon lui semblera, ou s'il le fabrique en rôle ou autrement que l'on adopte un moyen de garantie quelconque pour la protection du consommateur.

2o. Qu'aucun droit ne soit prélevé sur le tabac canadien en feuilles à l'état libre, c'est-à-dire, non pressé.

3o. Que l'encouragement du gouvernement soit donné pour l'établissement de nouvelles manufactures de tabac canadien par l'octroi de bonus ou primes au *pro rata* de la qualité et de la quantité de tabac manufacturé dans le cours de l'année et ce durant les cinq premières années qui suivront leur entrée en opération.

4o. Que le gouvernement prélève un droit sur le tabac en feuilles américain qui est importé.

5o. Que le gouvernement fournisse gratis pour les premières années à chaque paroisse qui en fera la demande une certaine quantité de graines de tabac des espèces les plus employées par nos fabricants pour être distribuées aux cultivateurs ainsi que des renseignements pratiques sur la culture et le traitement de cette plante au Canada.

6o. Que le gouvernement fasse sur la ferme expérimentale, à Ottawa, des expériences sur la culture du tabac de qualité supérieure, ou qu'il établisse à cet effet une succursale de cette ferme dans le comté de Montcalm.

7o. Que M. Thérien, M. P., soit prié de présenter, à Ottawa, des requêtes à l'effet des résolutions ci-dessus.

8o. Que toute loi qui serait passée pour contraindre les cultivateurs à ne vendre leur tabac qu'aux manufacturiers serait une loi coercitive et oppressive contre

laquelle les cultivateurs du comté de Montcalm protestent énergiquement.—*Le Prix Courant.*

Condoléances

A l'occasion du décès de M. François Malouin, Gérant du " Courrier du Canada."

A une réunion spéciale des membres de la Presse associée de la province de Québec, tenue samedi 10 mars, sous la présidence de M. Faucher de St Maurice, des résolutions ont été adoptées, exprimant le regret des membres à l'occasion de la mort de M. François Malouin, comptable au *Courrier du Canada*.

Il a été aussi résolu d'adresser à la famille du regretté M. Malouin les condoléances les plus sincères de l'Association de la Presse.

M. Malouin, membre de la Presse associée de la Province de Québec, était un ancien typographe qui fut pendant trente-six ans à l'emploi de M. Léger Brousseau comme proto des ateliers typographiques du *Courrier du Canada* et en dernier lieu gérant de ce journal.

Le *Courrier du Canada* perd en lui un ami dévoué, un administrateur fidèle, qui l'a vu naître et grandir.

CAUSERIE AGRICOLE

DES GRAINES.

(Suite.)

Des graines fraudées.—Dans le commerce on fraude souvent les graines nouvelles en y ajoutant de vieilles graines. Il est difficile de s'apercevoir de cette fraude; le seul moyen de la reconnaître consiste à prendre un nombre déterminé de graines et de les faire germer soit dans un pot à fleur ou avoir recours à tout autre moyen pouvant faciliter leur germination, en les plaçant dans les conditions les plus favorables d'humidité et de chaleur qui leur sont nécessaires. Une semblable expérience apprend le nombre de graines qui conservent leur faculté germinative et celui des graines qui ne l'ont plus.

Il est nécessaire de s'assurer de la qualité germinative des graines avant de les confier à la terre, quel qu'en soit la provenance.

Il y a quatre causes de variation dans la bonté des graines : 1o. graines trop vieilles vendues quand elles ont perdu leur faculté de germination; 2o. graines fraîches mélangées aux vieilles et aux mauvaises; 3o. mélanges frauduleux de grains dont les facultés germinatives ont été volontairement détruites, avec les bonnes graines; 4o. vente de graines mauvaises auxquelles on a fait subir diverses préparations qui leur donnent l'apparence de bonnes semences, comme, par exemple, en traitant les grains de gazon par la vapeur du soufre, en colorant celles du trèfle ou en trempant dans l'huile celle du navet, etc.

On conçoit combien de telles fraudes sont dignes de blâme, car non seulement l'acheteur perd sur la marchandise qu'il se procure, mais encore dans l'emploi qu'il en fait, en ce sens que, ses semis restant

improductifs, il subit un préjudice considérable. Aussi doit-on se montrer très sévère pour de tels procédés, et il serait bon de stigmatiser les auteurs de pareilles escroqueries en les signalant publiquement.

Si vous avez la chance d'être rapproché d'une ville, quand vous y allez vous avez recours aux marchands grainiers qui vous vendent des graines qu'ils reçoivent des maisons les plus recommandables. Cette habitude est recommandable, vous y trouvez votre profit, car vous êtes bien servis. Mais nous sommes loin d'avoir une confiance égale dans la qualité des graines que les colporteurs qui parcourent nos campagnes, vous vendent. Méfiez-vous de ces graines acquises par eux de bric et de broc; le plus souvent elles lèvent mal et donnent des produits dégénérés. On peut aussi se procurer chez nos marchands des graines, pour le jardin potager, en paquets cachetés et portant le nom d'une maison accréditée; on peut y avoir recours en toute confiance.

Il est possible que ces graines, quoique excellentes, ne lèvent pas toutes entre vos mains; au lieu de vous en prendre à votre faible expérience, vous direz dans ce cas: on m'a vendu des graines trop vieilles, elles ne lèvent pas. Avant de porter jugement, assurez-vous si vos graines ont été semées dans de bonnes conditions.

Importance de la bonté des graines.—Quoiqu'il en soit il est toujours nécessaire de s'assurer des facultés germinatives des graines que l'on confie à la terre. Si l'on sème de mauvaises graines, c'est une perte pour le cultivateur; il perd non-seulement les dépenses qu'il a faites, mais ses bénéfices sont réduits; de plus, avec une culture fourragère, il n'a plus les ressources pour alimenter ses animaux d'après le mode que l'expérience lui avait signalé comme étant le plus avantageux. Que l'on achète ses graines ou qu'on les produise, il est toujours bon de s'assurer si elles possèdent ou non leur faculté germinative. Pour les graines produites, cela est utile, principalement lorsqu'elles ont été récoltées par une température défavorable.

Mode de semis.—On sait qu'en général les graines fines doivent être semées superficiellement et les grosses graines profondément. Il ne serait pas exact de dire cependant que l'enfouissement des graines doit être d'autant plus profond qu'elles sont plus grosses. Cette règle est soumise à des exceptions.

Les graines sont quelquefois semées sur un sol non labouré. On opère ainsi pour le trèfle incarnat semé en bourres (graine avec son enveloppe), pour les navets cultivés en récolte dérobée; on pratique ensuite un hersage, mais une pareille opération, exécutée sur un sol dur ou sur une terre en billons, est peu énergique. Ordinairement la graine est très incomplètement recouverte et la levée est irrégulière.

Le germe, sa division.—Le germe d'une graine se divise en deux parties; l'une forme la tigelle, l'autre la racine et s'enfonce avec autant plus de facilité dans le sol que celui-ci est plus meuble. La racine contribue promptement au développement de la plante; c'est donc méconnaître une loi du mode de végétation des plantes que de ne pas favoriser par tous les moyens la pénétration des racines dans le sol.

Germination des céréales.—Nous savons qu'on peut objecter à ce principe des faits que l'on remarque

tous les jours, mais ces faits sont-ils concluants? L'enfouissement des graines n'est point indispensable pour qu'elles germent. Personne n'ignore que les céréales, le blé entre autres, germent en javelles ou en gerbes dans les années humides, que le sarrasin germe également en moyettes. Les graines semées sur un sol non labouré lèvent très irrégulièrement, les plantes souffrent beaucoup de la sécheresse, le produit que l'on obtient est incertain. Pourquoi n'en serait-il pas de même des autres plantes, dont le développement est soumis à la même loi naturelle? Le trèfle incarnat et les navets ne font pas exception. Nous avons vu des ensemencements de ces plantes exécutés sur des sols non labourables, nous avons pu les comparer avec d'autres faits sur des sols ameublés, et ces derniers nous ont paru l'emporter et de beaucoup sur les premiers pour la régularité de la récolte et l'abondance des produits.

Conditions pour qu'un semis réussisse.—Nous en trouvons sept, en admettant que les graines soient de bonne qualité: 1o. préparation du sol; 2o. époque convenable de semer; 3o. choix du temps propice; 4o. manière de semer; 5o. tasser le sol s'il est léger; 6o. recouvrir plus ou moins la graine; 7o. arroser avant et après la levée.

Préparation du sol.—Bêcher au temps convenable, quand la terre ne colle pas à la bêche, bien casser les mottes, laisser hâler, puis émietter la surface avec une fourche ou un râteau à grandes dents de fer écartées.

Toute graine, après la germination, exige, pour se développer et prospérer, un sol meuble. Voilà un fait que l'on peut formuler d'une manière générale; mais le degré d'ameublissement, surtout à la surface, varie avec la nature de la graine; plus les graines sont petites, plus le sol doit être meuble et moins elles doivent être enterrées profondément. Une graine de navet recouverte d'une motte pourra germer, mais la tigelle ne sortira pas à la surface et la plante périra; le blé dont la tigelle est plus longue traversera une plus grande couche de terre; les fèves, pour la même raison, réussissent enfouies à une certaine profondeur.

Epoque convenable pour semer.—Vous savez tous qu'il n'y a aucun risque en semant des pois dès que la terre peut se bêcher; si, à ce même moment, vous semiez des haricots, ils pourriraient, et pourquoi? parce que le haricot exige plus de chaleur que le pois.—Vous attendez donc pour semer les haricots, parfois pas assez; il faut laisser la terre s'échauffer. Chaque plante a une saison qui lui est propre pour en opérer le semis.

Choix du temps propice.—Nous entendons par là une terre en bon état, ni trop humide, ni trop sèche, pouvant bien s'émietter sous la dent du râteau, —un temps calme, car si l'on sème par le vent, il entraîne les graines légères (celles de carotte, de laitue, par exemple, les accumule à certaines places et en prive d'autres).

Quelques plantes redoutent beaucoup un accès d'humidité au moment de la germination; le haricot est une des plus sensibles sous ce rapport. Le sème-t-on dans un terrain un peu humide ou pleut-il en abondance après l'ensemencement, le haricot lève

mal ou ne lève pas. Le haricot absorbe rapidement l'humidité, se gonfle et parfois l'enveloppe se déchire et les cotylédons s'écartent. Il n'est personne qui ne sache que, si l'on serre entre les doigts un haricot gonflé par l'humidité, les cotylédons se séparent facilement. Tout le monde sait aussi que les haricots lèvent parfois avec un seul cotylédon; cela arrive quand le terrain a été trop humide pendant la germination ou qu'il s'est durci depuis le semis.

Choisir à la saison des semailles, le moment où le terrain possède un peu de fraîcheur sans être trop humide est une condition essentielle pour la réussite du haricot.

La carotte est une plante dont la germination dure environ dix-huit jours. Pendant ce temps, le terrain peut se durcir à la surface, former une croûte,—cela dépend du sol ou de pluies abondantes;—alors la tigelle de la carotte ne peut traverser la croûte qui s'est formée, et la plante périt. Dans les jardins, on évite cet inconvénient en recouvrant les graines avec du terreau. En grande culture, il faut choisir de préférence les terrains sur lesquels il ne se forme pas de croûte. N'a-t-on pas le choix, le sol sera bien ameubli avant l'ensemencement, la graine sera recouverte, dans les rayons, avec une griffe, d'une légère couche de terre bien émietée. Dans les grandes exploitations, les ensemencements de carottes s'opèrent avec des semoirs à cheval. A un autre point de vue, la durée de la germination doit encore être prise en considération. Les mauvaises graines que recèle le sol germent plus vite que la carotte, et les plantes qui en proviennent se développent plus rapidement que cette dernière plante; il y a nécessité de donner un premier binage avant qu'il soit possible d'apercevoir aisément et promptement les jeunes carottes; aussi convient-il d'employer un mode de recouvrement de la semence qui laisse apparentes les lignes de carottes.

Les petites graines donnent naissance à de petites tigelles qui ne peuvent percer une couche dure. La formation d'une croûte est d'autant plus à redouter que la durée de la germination a été plus longue. Le haricot dont la graine est très grosse demande à être peu enterré. Il naît avec une grosse tigelle surmontée de cotylédons volumineux, mais cette tigelle est peu résistante et ne pénètre point une épaisse couche de terre ou une couche mince durcie. Recouvrir légèrement les haricots d'une couche de terre bien émietée est une règle à suivre pour réussir les ensemencements de cette plante.

Quelques graines présentent encore des particularités qui méritent de fixer l'attention; telles sont, par exemple, les graines de betteraves, de carottes, etc. Les graines de betteraves, telles qu'on les sème, sont généralement uniques, mais assez communément agglomérées au nombre de deux ou trois. Aussi arrive-t-il que plusieurs plantes lèvent au même endroit; de là, la nécessité d'exécuter des éclaircies de bonne heure, afin que les racines puissent s'accroître d'une manière nouvelle.

Les graines de carottes sont munies de petits poils qui en rendent la séparation difficile; on facilite la séparation régulière de la semence en la froissant préalablement avec les mains et en la mélangeant avec des cendres.

Manière de semer.—Règle générale, sauf les jardiniers qui ont une grande habitude des semis,—on sème mal, on sème trop dru. En voici les résultats fâcheux: si le semis a été fait en pépinière, en couche chaude, et qu'on tarde de planter les jeunes plants, comme ils sont très serrés, ils blanchissent, ils s'allongent, ils s'affaiblissent, et ils sont très longtemps à reprendre, c'est-à-dire à faire de nouvelles racines, à s'attacher au sol, à pousser. Si le semis a été fait à la volée sur place et trop dru, les petites plantes seront beaucoup trop près; et alors il faudra retirer à la main, un à un, des centaines, même des milliers de plants, besogne minutieuse, temps perdu et graine aussi.

Tasser le sol s'il est léger.—C'est ce que les jardiniers appellent *plomber, trépigner*. Quand une planche vient d'être semée, ils la trépignent avant de la terreauter, c'est-à-dire qu'ils marchent dessus, en serrant toujours les pieds de manière à aplatir également toute l'étendue de la planche. Le but de cette opération est de faire adhérer également à la terre la graine et les racines des jeunes plants. Le tassement étant terminé, on répand également sur la planche une légère couche de terreau ou du crottin de cheval desséché. Si l'on manque de l'un ou de l'autre, on brouille légèrement la surface du sol avec un râteau.

Recouvrir plus ou moins les graines.—Les graines de fèves, haricots, pois, étant les plus grosses graines potagères, on les couvre d'une épaisseur de 2 à 2½ pouces d'épaisseur; celles de betteraves, choux, oignons, raves, etc., auront assez d'un demi-pouce en terre, mieux de terreau; les plus fines,—celles de carotte, céleri, laitue, etc., se contentent d'un quart de pouce.

Arrosage avant et après la levée des graines.—Admettant que vous ayez semé de bonnes graines, tout n'est pas fini. S'il survient un temps sec, les grosses graines qui ont une bonne épaisseur de terre sur le dos, lèveront, mais les fines qui sont presque à fleur du sol, ne germeront pas; il leur faut de l'humidité.—Arrosez si vous tenez à ce que votre semis ne soit pas perdu. Si vous avez lieu de craindre la fraîcheur de la nuit, arrosez légèrement le matin; si le temps est chaud, arrosez le soir et entretenez la chaleur de la surface du sol jusqu'à la levée des graines; dès lors vous pourrez arroser moins souvent. N'oubliez pas que les petits plants ont besoin d'être humectés aussi.

L'art agricole.

(Suite.)

La silice, la potasse, la soude, la magnésie et la chaux forment la liste des engrais minéraux, dont nous avons à nous occuper présentement. Nous nous occuperons plus loin des phosphates et des azotates ou nitrates.

L'approvisionnement de silice est inépuisable sous la forme de sable, elle est un élément de tous les sols, presque de toutes les roches; mais elle commande la défiance, à raison de son insolubilité dans l'eau. En présence d'un alcali puissant, comme la potasse par exemple, la silice se combine et forme un composé chimique, silicate de potasse. Elle forme ainsi le vernis des tiges de blé d'Inde et de la paille de tous les

grains. Un manque de potasse dans le sol se remarque d'abord à ce que les tiges ou la paille des grains sont mal vernis. Ce vernis est une sorte de verre, il se répand à l'état soluble et il est rendu insoluble par l'exposition à l'air.

Les roches, d'où vient l'argile, contiennent toujours de la potasse, mais dans un état de combinaison complètement impropre à la végétation. Exposées à l'air, elles se désagrègent sous une forme convenable. Ceci explique que le repos puisse rendre à la terre une partie de sa fertilité. Les végétaux à racines profondes, comme le trèfle, ramassent les alcalis divers à une plus grande profondeur que ne le font les récoltes ordinaires; et leurs racines, se consumant dans le sol, y laissent les alcalis qui autrement seraient hors de la portée de la végétation des plantes à racines superficielles. C'est ainsi que les forêts enrichissent le sol, en puisant la potasse dans ses profondeurs et en la distribuant à la surface de la terre par le tribut annuel de leurs feuilles mortes. En rendant au sol la plus grande partie de sa contribution à la végétation annuelle, sous la forme du fumier des étables et des cours de ferme, nous lui restituons ses éléments minéraux sous la forme la plus avantageuse. Il se perd beaucoup de potasse sous la forme des cendres de bois. On voit souvent des tas de cendres auprès des moulins à scies et ailleurs, qui pourraient être emportés sur les champs et fournir un engrais de très grande valeur. Les engrais minéraux employés sur un sol qui contient une grande proportion d'argile s'y conservent bien et sont mis à profit d'année en année, au fur et à mesure des besoins des récoltes; dans les sols où l'argile manque, il faut en renouveler l'emploi chaque année.

Pour rendre utilisables les éléments alcalis du sol, il faut avoir soin, par des labours et des roulages faits à propos, de les tenir dans l'état de division et d'a-meublissement nécessaires à la libre circulation de l'air. Le sol est un merveilleux laboratoire où travaillent activement les forces de la vie, et l'air est un agent indispensable à toutes ces combinaisons. Là, en vérité, se trouve le principal secret de la culture.

Jusqu'en 1860, les cendres de bois ont été les principales sources de la potasse employée dans l'industrie. Auparavant un essai avait été fait dans la nouvelle Angleterre pour extraire la potasse d'une variété de granite, très riche en feldspath et en mica, qui tous deux renferment une bonne proportion de potasse. Mais on trouva trop coûteux le procédé employé pour dégager la potasse de cette combinaison, et l'entreprise fut abandonnée. Quand les défrichements de nos vastes forêts furent plus avancés, les sources ordinaires de la potasse commencèrent à baisser et on conçut de sérieuses appréhensions sur les effets qui pouvaient en résulter. Sur ces entrefaites, un sondage fut fait en Allemagne à Strassfurth, à la recherche du sel gemme. On trouva un lit épais de ce minéral à une profondeur de 1200 pieds, après avoir passé à travers 100 pieds de sels impurs de magnésie, de chaux et de potasse. En 1859, on reconnut la valeur de ce lit de potasse minérale et les opérations de l'extraction commencèrent en 1860. Le lit a une épaisseur de 70 pieds. Ce sel est un chlorure double de potasse et de magnésie, finement cristallisé et très dur. Il contient 27 par cent de potasse. Il est à re-

marquer que c'est la seule mine de potasse découverte jusqu'à ce jour; mais il n'est pas improbable que, lorsque les régions à sel gemme de l'ouest américain auront été complètement explorées, on trouve la potasse minérale associée à ce sel.

Il y a maintenant à Strassfurth des usines en pleine activité, et on purifie actuellement de grandes quantités de chlorure et de sulfate de potasse qui sont livrés au commerce, sous le nom de muriate ou chlorure de potasse et de *kainit*. Le chlorure de potasse de Strassfurth est pur de magnésie et contient 50 par cent de potasse pure.

Le *kainit* est un mélange de potasse, de soude, et de magnésie sous forme de sulfates et de chlorures. Il contient généralement 12 par cent de potasse pure. On trouve néanmoins dans le commerce, sous le nom de sulfate de potasse, un article qui contient 80 par cent de sels de potasse équivalant à 43 par cent de potasse pure. Ce sel de potasse est très employé aux Etats-Unis aussi bien qu'en Europe, pour la fabrication des engrais minéraux. Depuis la découverte de la potasse Allemande, il y a 29 ans, beaucoup de terres épuisées ont été en Europe rendues à la culture par un généreux emploi de cette potasse combinée avec la soude d'os.

Dans la Virginie et le Maryland, le muriate de potasse joue un rôle important dans la tentative faite actuellement pour rendre aux terres à tabac épuisées, leur fertilité primitive. Dans la plus grande partie du nord de l'Amérique, il sera facile d'assurer au sol la quantité de potasse nécessaire pour un siècle encore, en lui restituant les tiges de blé-d'Inde, la paille et tous les fumiers d'étable et de cour, tout en exportant la moitié du grain récolté. Mais les voitures de paille que nous voyons sur les marchés à fourrage chaque jour nous révèlent un état de chose qui rendra indispensable l'emploi de la potasse allemande, dans un prochain avenir. Il est donc d'autant plus sage de recueillir avec soin toutes les cendres de bois qui se font à la ferme et de les répandre au printemps sur les champs de blé, s'ils sont drainés à couvert; sinon, il faudra les répandre dans les champs à blé-d'Inde un peu avant le labour au printemps suivant. Les cendres épandues sur les champs drainés à découvert seraient en effet entraînées à la rivière par la première forte pluie qui viendrait à tomber. Mais si l'eau est entraînée dans le sous-sol par un bon drainage couvert, le sol retiendra la potasse.—(A suivre).—*D'après l'Indiana Farmer.*—E. CASTEL.

Maladies des arbres à fruits.

Si les arbres ne sont pas vieux, leurs maladies proviennent nécessairement de causes extérieures; quand ces causes sont connues, on peut y adapter un remède.

Ecorce gercée.—Suite d'un froid rigoureux ou de vieillesse. Gratter l'écorce jusqu'au vif; enduire l'arbre d'un lait de chaux; boucher les plaies avec de l'onguent de St Fiacre (mélange de terre glaise, $\frac{1}{2}$, avec de la bouse de vache, $\frac{2}{3}$). Si l'arbre est vigoureux, pratiquer, depuis les branches jusqu'au collet, une ou deux incisions sur la longueur du tronc (non sur toute la longueur).

Épuisement des arbres fruitiers.—Il vient de la vieillesse, d'une fertilité trop grande, du mauvais sol, etc. ; la mousse sur l'écorce, des places brûlées sur l'écorce ; extrémités des jeunes branches noircies, en sont les indices. Il faut nettoyer l'arbre, le laver, couvrir ses plaies d'onguent de St Fiacre ; enlever du terrain autour, y mettre du bon fumier consommé, mêlé de bonne terre, nettoyer les racines si elles sont gâtées, etc.

La brûle des arbres fruitiers.—Maladie dangereuse ; se voit à l'écorce rougeâtre, brune, ridée et gercée. Souvent suite de plaies faites par les animaux ou les ouvriers qui ont fait sans précaution la taille de l'arbre et qu'ils ont négligé de couvrir d'onguent. Il faut, dans ce cas, cicatriser profondément et appliquer l'onguent.

Une règle générale à suivre.—Toute blessure doit être, dès qu'on l'aperçoit, aussitôt cicatrisée jusqu'au vif et couverte d'onguent. Si l'on casse des branches, il faut les couper près du tronc s'il y a beaucoup de mal, ou plus longues et toujours couvrir d'onguent. Si l'application tombe avant guérison, il faut la renouveler.

Chancre.—Dangereuse. Vient des mêmes causes que le brûle, au tronc et aux branches. Sur l'écorce croissent des tumeurs qui gonflent, s'ouvrent et laissent couler une substance visqueuse qui couvre bientôt toute la branche. Il faut couper, nettoyer et couvrir d'onguent.

La gomme.—Cette maladie est pour les arbres à noyaux (pruniers et cerisiers) ce que le brûle et le chancre sont pour les autres fruits. Elle vient d'une surabondance de sève, d'un terrain trop gras, ou d'un sol impropre à l'arbre, d'un coup ou d'une blessure, ou de la piqûre d'insectes. L'écorce a une couleur plus foncée, elle se gonfle, perce, et la gomme s'échappe. Il faut un prompt remède : bassiner et mouiller la gomme pour la ramollir, puis enlever l'écorce, par où s'échappe la gomme, y mettre de la cendre de bois et couvrir d'onguent. À défaut d'onguent, on peut frotter les plaies avec des feuilles d'oseilles et les priver d'air et d'humidité. Ce dernier moyen peut être employé pour tous les arbres.

Le miellat.—Matière visqueuse et gluante qui altère les jeunes rameaux et arrête la circulation de la sève. Cette maladie, souvent mortelle, se déclare au printemps quand la sève est en pleine activité, et qu'après un jour très chaud et sec vient une nuit froide et humide, ou un brouillard. Les jeunes pommiers y sont sujets. Cette maladie entraîne les pucerons. On la guérit en baignant légèrement l'arbre avant le soleil levé.

Écaillage de l'écorce.—Se guérit facilement par des incisions longitudinales en enlevant l'écorce écaillée. On y passe ensuite un lait de chaux qui détruit les insectes.

La teigne.—C'est une mousse fine, verdâtre, qui bouche les pores et arrête la végétation. La teigne vient d'un sol maigre et humide ou trop ombragé. Après une pluie, on brosse l'arbre, et après on l'enduit d'un lait de chaux.

Il faut préserver les arbres de l'air trop humide, et y faire de l'espace et du jour. C'est un soin nécessaire à toutes les espèces d'arbres.

Récolte et conservation des fruits.

(Suite.)

Donc pour conserver les fruits le plus longtemps possible, il faut empêcher l'absorption de l'oxygène par tous les moyens possibles. Les placer à une température peu élevée et toujours égale de 4 à 5 degrés centigrades au-dessus de zéro : priver le fruitier de lumière, dont l'action accélère la maturité des fruits ; conserver au fruitier une atmosphère sèche, contenant le moins d'oxygène et le plus d'acide carbonique possible ; éviter le moindre contact entre les fruits.

L'endroit le plus favorable pour établir un fruitier est un sous-sol peu profond et exempt d'humidité. Il est facile de défendre une pièce naturellement abritée, des variations de température. Il suffit de faire boiser soigneusement toutes les murailles, d'y faire placer des tablettes, comme nous l'indiquerons plus loin, de priver cette pièce de lumière, d'y mettre des doubles fenêtres et une double porte, pour avoir un fruitier placé dans les meilleures conditions.

Mais on ne trouve pas dans toutes les maisons un sous-sol fait exprès, soit dans une cave très saine ou dans une pièce de la maison.

Si l'on choisit une cave, et c'est ce qui est préférable quand on a beaucoup de fruits à conserver, la première condition est de la trouver très saine et complètement exempte d'humidité ; dans le cas contraire, il vaut mieux choisir n'importe quelle pièce. On boise les murailles avec le plus grand soin ; on établit des tablettes tout autour ; on bouche le soupirail, et on met une double porte pendant la gelée.

Les souterrains sont préférables à tous les fruitiers possibles, quand ils ne renferment pas d'humidité ; on y trouve les meilleures conditions de conservation, sans dépenses aucunes ; température égale et absence de lumière.

Quand on est forcé de placer le fruitier dans une pièce de la maison, faute d'autre emplacement, il est utile de la boiser entièrement, si elle ne l'est pas, autant pour égaliser la température que pour la défendre de l'humidité, et de la choisir à l'exposition du nord ou du nord-est pour éviter les brusques changements de la température. On ferme la fenêtre avec deux paires de volets et l'on bouche l'intervalle qui existe entre eux avec de la paille ou autre matière bien sèche. On clot le fruitier avec une double porte, et dans ces conditions on peut être assuré d'y conserver des fruits aussi longtemps que possible, dans le meilleur état.

Il est utile de donner un peu d'air et même au besoin d'en établir un courant de temps à autre dans le fruitier, quand l'humidité s'y manifeste, par suite de l'évaporation des fruits ; une ou deux heures suffisent, par un temps sec et doux, pour évaporer l'humidité ; ensuite on peut reformer sans danger.

Quand on aperçoit un peu d'humidité sur les fruits, il faut donner de l'air aussitôt, et ne former que lorsqu'elle est bien évaporée. Si l'on néglige d'ouvrir ou que l'on attende, on s'expose à perdre une grande partie des fruits par la pourriture.

En quelque endroit que soit placé le fruitier, il est indispensable de boiser entièrement les murs. On s'expose à perdre tous les fruits, en négligeant ou en voulant économiser la boiserie.

On pose des tablettes superposées tout autour du fruitier, depuis le bas jusqu'au haut. Ces tablettes sont séparées par des intervalles de deux pieds, et placées en gradins de façon que l'on puisse voir tous les fruits, même ceux du dernier rang, sans les remuer ni les toucher. Chaque table doit être garnie d'un petit rebord, pour empêcher les fruits de tomber, et dans toute sa longueur, de petites tringles d'un pouce de saillie tous les sept pouces, pour empêcher les fruits de rouler les uns sur les autres et de se toucher.

La confection des tablettes est la même pour tous les fruitiers ; elles doivent être garnies d'un peu de paille ou de mousse bien sèche.

Une grande table, également munie d'un petit rebord, est indispensable au milieu du fruitier. Elle sert à poser les fruits avant de les manger définitivement, et plus tard à placer les plus avancés, ceux qui sont bons pour la consommation immédiate.

Le fruitier doit être soigneusement nettoyé et aéré, par un temps bien sec, longtemps avant d'y placer les fruits.

On place les fruits, espèce par espèce, variété par variété, sur la table qui est au milieu du fruitier, pour les mettre, avec la même précaution et le même ordre, sur les tablettes où ils doivent rester jusqu'à complète maturité.

Lorsque tous les fruits sont rangés, on ferme soigneusement le fruitier, et il ne reste qu'à surveiller les fruits tous les cinq

on six jours, pour enlever aussitôt ceux qui se gâtent, et ceux qui sont mûrs pour les livrer à la consommation ou à la vente.

Il faut toucher les fruits, une fois rangés, le moins possible, et ne le faire qu'avec les plus grandes précautions. Le fruitier doit être assez bien clos pour qu'il ne soit jamais nécessaire d'y faire de feu. Le seul chauffage nécessaire pour le fruitier, dans les hivers exceptionnel, est une chaudière ou un brasero contenant du poussier de charbon ou de cendres chaudes.

Quand on n'a pas une très grande quantité de fruits à conserver on peut obtenir les meilleurs résultats, comme les plus économiques, avec le fruitier portatif. Avec deux petits fruitiers, on peut garder deux mille fruits sans dépense aucune.

Il est facile de confectionner le fruitier portatif soi-même ou de le faire fabriquer par le jardinier ou un manœuvrier, s'il est un peu adroit. Il suffit pour cela d'avoir des tringles de sapin ou d'épinette de 2 pouces sur 1 pouce, et 1 pouce sur un 1/2 pouce. Les tringles de 2 pouces sur un pouce servent à faire le cadre et les pieds du fruitier portatif. Pour donner une plus grande solidité au pied, on peut mettre du bois plus épais. Les lattes de 1 pouce forment les fonds à claire-voie. On les cloue sur le tour et l'on a ainsi des rebords de près d'un pouce à tous les fonds.

Le fruitier portatif peut se placer au milieu d'une cave très saine, d'un sous-sol, et même dans une pièce de la maison, pourvu qu'elle soit obscure et n'y gèle pas.

Si la pièce dans laquelle on place le fruitier portatif doit rester éclairée, on pourra y conserver les fruits très longtemps, en couvrant complètement le fruitier avec une vieille couverture en laine. C'est le meilleur abri contre la lumière et les variations de température.

En faisant une chemise bien cousue, de la dimension du fruitier portatif, et tombant presque sur le plancher, on pourra mettre le fruitier n'importe dans quelle pièce. Mais il faut que la chemise soit en laine épaisse, et couvre bien le tout du haut en bas.

PAUL DE LANOUÉ.

Choses et autres.

"Nomenclature of our Russian fruits, by Charles Gibb, Abbottford, F. C."—Tel est le titre d'une brochure à grand format que nous venons de recevoir de M. Charles Gibb, qui s'occupe à introduire les pommes, les prunes et les cerises de Russie ayant chance de succès dans notre pays. Cette brochure contient une nomenclature des noms de ces différents fruits importés de Russie avec en regard ceux adoptés par la Société pomologique Américaine.

Tous ceux qui ont à cœur le progrès de la culture des fruits, notamment des pommes qui avant longtemps feront l'objet d'un commerce assez considérable dans notre pays, devront savoir gré à M. Gibb de nous offrir une liste complète des fruits originaires de Russie et importés dans notre pays, à titre d'essai. Généralement on se préoccupe peu de savoir comment se nomment les variétés de fruits, aussi est-on, à l'égard d'une multitude de pommes dans une ignorance complète de leur nom. Cette ignorance se conçoit de la part du simple consommateur; il va au marché, achète ce qui lui plaît, et mange fort bien un fruit sans savoir comment on le désigne. Cependant, s'il voulait en faire une commande afin d'introduire dans son verger cette même variété de pommes, il ne le pourrait que difficilement; pour le producteur, cette ignorance ne se conçoit pas; connaître le nom, c'est presque toujours connaître la chose, ses qualités, sa valeur; c'est dès lors d'une haute importance, car c'est la question d'avoir des fruits plus ou moins bons et en temps opportun. Il est évident que celui dont toute la récolte des pommes se fait à la fois, quand il n'y a pas moyen de les conserver, en est embarrassé, si c'est quand les fruits abondent. Conséquemment, les fruits sont plus de plaisir et on en tire un meilleur parti quand il y en a moins. Il est donc convenable, dans un verger bien dirigé, d'avoir ses plantations échelonnées de manière à recueillir depuis les primeurs jusqu'aux fruits les plus tardifs, et ces derniers en plus grande quantité. Pour coordonner cette culture et ne pas opérer à l'aveugle, il faut connaître le nom d'abord et surtout les qualités des arbres que l'on veut planter.

Nous savons que notre entreprenant pépiniériste, M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, est extrêmement particulier quant à la nomenclature des fruits qu'il cultive dans ses différentes pépinières. Si l'on veut être servi à souhait par ce monsieur, il suffit de lui indiquer les dispositions de terrain du verger que l'on veut établir quant au sol et au climat, l'étendue que l'on désire donner au verger; si l'on veut cultiver ces

fruits pour le commerce ou la consommation de la famille; et en définitive lui laisser le choix des arbres qu'il devra expédier à ceux qui lui en font la commande.

"Pratique de la laiterie suivant les données de la science."—Tel est le titre d'une brochure traduite de l'anglais, que nous venons de recevoir du département de l'Agriculture d'Ottawa.

Nous recommandons tout particulièrement la lecture de cette brochure aux membres des cercles agricoles qui y trouveront de précieux renseignements sur l'industrie laitière et matière à de nombreuses discussions dont ils pourront obtenir grand profit. Cet ouvrage est dû aux constantes recherches de M. W. H. Lynch qui a su donner amples informations sur la manière de faire le beurre et le fromage, sur l'élevage des bestiaux et leur traitement. Cette brochure contient en outre des détails très intéressants sur l'agriculture en général et particulièrement en ce qui concerne les prairies, la tenue des pâturages, etc.

En accueillant cette brochure, voici ce que dit notre confrère, M. le rédacteur du Nord :

"Notre pays est un pays agricole avant tout, sa prospérité repose sur la quantité et la qualité des produits de la ferme. Plus il produira de beurre, de fromage, de grain, de bestiaux, plus il sera riche. Nos gras pâturages, notre eau vive et partout si abondante, notre climat salubre nous offrent des avantages exceptionnels pour l'élevage de la vache laitière et partant pour l'industrie laitière. Sachons en profiter, mettons-nous à l'œuvre et le succès couronnera nos efforts et dépassera toutes nos espérances. Déjà les premiers pas sont faits; on s'occupe plus que jamais de l'élevage des bestiaux et des industries qui s'y rattachent. Il ne manquait plus qu'un ouvrage sur ces matières à la portée de tout le monde. M. W. H. Lynch a comblé cette lacune. Son ouvrage est clair et méthodique et, comme le titre l'indique, appuyé sur les données de la science. Au nom de tous les cultivateurs dont nous sommes certainement l'écho, nous l'en félicitons et remercions sincèrement."

RECETTES

Le lavage des flanelles en hiver.

Une dame donne la manière suivante de laver les flanelles durant l'hiver: D'abord, je ne lave jamais dans le même eau, deux flanelles de différentes couleurs. Je me sers d'eau un peu plus chaude que tiède, la rend très savonneuse, tant pour laver les flanelles que pour les rincer et j'y conserve avec soin dans les deux eaux la même température. Si le vêtement a une forme, je le plie soigneusement dans sa forme et le pends près d'un bon feu. Je suis d'opinion que le rétrécissement des flanelles provient de ce qu'on les pend au froid pour les faire sécher. Je roule les flanelles blanches dans une serviette jusqu'à ce qu'elles soient en partie sèches, et ensuite je passe le fer dessus. Il est mieux de choisir un jour à part pour le lavage des flanelles.—"L'Union" de St Hyacinthe.

Moyen de déloger les fourmis où elles ont établi leurs colonies.

Pour déloger les fourmis des lieux où elles ont établi leurs colonies, il suffit de bourrer les environs du nid de charbon de bois concassé; les fourmis abandonnent la place. Mais si elles délogent de leur nid, elles vont se réfugier ailleurs. Il est plus simple, pour les détruire, d'arroser légèrement une toile d'emballage et de la placer sur l'endroit fréquemment par les fourmis; les plates voisines n'en souffrent pas.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

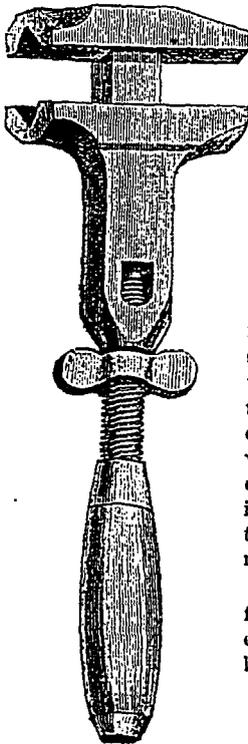
Avis aux fabricants de sucre d'érable.

Le soussigné offre en vente deux mille chaudières à sucre, faites en fer blanc de première qualité, avec couvert; ce qui est de la plus grande importance, puisque couvertes, on empêche la neige, la pluie, les feuilles, les bouts de branches, etc., et toutes autres matières nuisibles de tomber dans les chaudières. Au moyen de ces chaudières et autres soins de fabrication, le soussigné a toujours obtenu pour son sucre le premier prix aux expositions agricoles du comté de Kamouraska. Ces chaudières, en très bon ordre, seront vendues à bas prix et livrables immédiatement à la Station de Ste Hélène.

S'adresser à

JOSEPH ROY, à
Ste Hélène de Kamouraska, P. Q.

22 mars 1888.—



INSTRUMENT UTILE AUX CULTIVATEURS.

Wrench, marteau et hache à la fois.

A vendre par le soussigné, un wrench auquel peut être adapté une hache ou un marteau, suivant le besoin. Ce wrench peut dévisser tous les écrous, ronds ou carrés, quel qu'en soit le grosseur, des instruments d'agriculture, voitures, etc. Deux morceaux, marteau et hache, qui ne figurent pas dans la vignette, accompagnent ce wrench et peuvent être adaptés à cet instrument, au besoin. C'est un instrument indispensable aux propriétaires d'instruments d'agriculture, de même qu'aux voyageurs.

Le soussigné expédiera par la malle, franc de port, ce wrench, avec marteau et hache, au prix de \$1.00, à ceux qui lui en feront la demande.

HECTOR A. PROULX,
Bureau de la Gazette des Campagnes.

A VENDRE

GRAINES DE TABAC, (Récolte de 1887.)

Petit Canadien	}	25 cts paquet.	50 cts once.
" Havano ou Tabac Canello				
White burley (tabac blanc)	35 cts	"	75 cts	"
Kentucky (tabac brun)	35 cts	"	75 cts	"
Connecticut seed leaf	25 cts	"	50 cts	"

Toutes les commandes par la malle doivent être accompagnées d'argent ou timbre-poste de 1, 2 ou 3 centias.

M. Foucher prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac en feuilles.

Adressez : "PLANTATION FOUCHER"
St Jacques de l'Achigan,
Comté Montcalm.

9 février 1888.—

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver---1888.

Le et après lundi, 28 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	9.50
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 26 novembre 1887.

NOUVELLE INVENTION



Pas de Mal de Dos.
Facile à Manier
7 cordes et $\frac{1}{2}$ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 308 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

16 février 1888.—10

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ — Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEaux du printemps mâles et femelles.

3 novembre 1887.